

ORDRE DE L'EXCELLENCE



RÉCIPIENDAIRE SANTÉ MENTALE AU TRAVAIL



Commission de
la santé mentale
du Canada

Mental Health
Commission
of Canada

Rapport sommaire sur le Forum inuit sur le cannabis et la santé mentale

Commission de la santé mentale du Canada
commissionsantementale.ca



Centre canadien sur
les dépendances et
l'usage de substances



ᐃᓄᐱᑦ ᑕᐱᓃᑦ ᑲᓄᑕᑦ
INUIT TAPIIRIT KANATAMI

Ce document est disponible en anglais.

Indications concernant la citation

Citation suggérée : Commission de la santé mentale du Canada, (2020). Rapport sommaire sur le Forum inuit sur le cannabis et la santé mentale Ottawa : Auteur.

©Commission de la santé mentale du Canada, 2020

Les points de vue exprimés dans le présent document représentent uniquement ceux de la Commission de la santé mentale du Canada.

ISBN : 978-1-77318-150-9 (Imprimé), 978-1-77318-149-3 (Ressource en ligne)

Dépôt légal, Bibliothèque nationale du Canada



Santé Health
Canada Canada

Les points de vue présentés ici représentent uniquement les points de vue de la Commission de la santé mentale du Canada. Le présent matériel a été produit grâce à la contribution financière de Santé Canada.

Contexte

Les 9 et 10 octobre 2019, des représentants de la Commission de la santé mentale du Canada, d’Inuit Tapiriit Katanami, du Centre canadien sur les dépendances et l’usage de substances et du ministère de la Santé et du Développement social de Nunatsiavut ont animé un forum inuit sur le cannabis et la santé mentale à Happy Valley-Goose Bay, à Terre-Neuve-et-Labrador. Ce forum de deux jours représentait une première occasion pour les Inuits d’Inuit Nunangat de se réunir en vue de discuter d’enjeux liés au cannabis. Le forum avait pour but d’inviter les participants à partager des connaissances et à recenser les écarts et les priorités en matière de recherche dans le but de lancer le processus d’élaboration d’un programme de recherche sur le cannabis et l’usage de substances propre aux communautés inuites. Même si quelques présentations étaient prévues, la majorité du temps a été consacrée au travail en petits groupes, autour de discussions sur le cannabis, la santé mentale et la recherche. Les sujets couverts allaient de la consommation de cannabis et de l’accès à celui-ci, aux pratiques exemplaires, en passant par les risques, les avantages et les défis associés au cannabis. Différents domaines d’expertise étaient représentés, notamment des conseillers en santé mentale et dépendances, des représentants en santé communautaire, des praticiens en santé publique, des conseillers en matière de politiques et des Aînés.

Perspectives sur le cannabis

Les participants possédaient différents niveaux de connaissances sur le cannabis et étaient impatients de discuter de tous les aspects de ce sujet complexe. Les sujets clés suivants ont fait l’objet d’une discussion.¹

1. Il est essentiel de traiter des déterminants sociaux de la santé et de les comprendre.
 - Le logement est un enjeu clé qu’il est nécessaire d’aborder. Par exemple, il arrive parfois que trois familles vivent dans un seul logement où une série de facteurs aggravants compromettent la santé et le bien-être des occupants.

¹ Un reflet plus précis des points de vue des participants est présenté dans le rapport complet sur le forum.

Participants

- Ministère de la Santé et du Développement social du Nunatsiavut
- Nunavut Tunngavik Incorporated
- Région désignée des Inuvialuit
- Régie régionale de la santé et des services sociaux Nunavik
- Inuit Tapiriit Kanatami
- Pauktuutit Inuit Women of Canada
- Gouvernement du Nunavut
- Commission de la santé mentale du Canada
- Centre canadien sur les dépendances et l’usage de substances

Organisateurs

- Inuit Tapiriit Kanatami
- Commission de la santé mentale du Canada
- Centre canadien sur les dépendances et l’usage de substances
- Ministère de la Santé et du Développement social du Nunatsiavut

Animatrice du Forum

- Maureen Baikie, M.D., FRCPC



- Il est important de comprendre le traumatisme et l'expérience vécue pour faire toute la lumière sur la consommation de cannabis et la santé mentale.
2. Les communautés doivent participer de façon significative à la recherche, et les chercheurs doivent s'adapter à la culture et tenir compte des traumatismes.
 - Il est important de s'assurer que les membres de la communauté participent aux recherches dans la mesure du possible (p. ex. en menant des entrevues auprès des participants) et que la communauté et les participants reçoivent les résultats finaux.
 - Il est primordial que les gens (p. ex. les chercheurs) qui viennent dans les communautés inuites possèdent une certaine sensibilité culturelle et soient sensibles aux traumatismes historiques et intergénérationnels. Il est également important de tenir compte de la façon dont la communauté perçoit l'enjeu du cannabis, autant maintenant qu'avant la légalisation.
 - Une terminologie précise et une communication claire sont nécessaires pour s'assurer que les membres de la communauté comprennent le but des recherches.
 3. Le langage employé est un facteur clé des discussions sur le cannabis, la santé mentale et la recherche.
 - L'utilisation de la langue inuktitut permet une discussion détaillée et exhaustive.
 - Un langage non stigmatisant devrait être utilisé.
 4. Il est prioritaire de comprendre ce qui fonctionne pour les jeunes.
 - Il est crucial de communiquer aux jeunes les impacts sur la santé et la santé mentale, tout comme de comprendre leurs perspectives concernant le cannabis et les raisons qui les amènent à en consommer.
 - Les participants veulent des programmes de réduction des préjudices ancrés sur le territoire et menés par les pairs à l'intention des jeunes.
 5. Il est essentiel d'inclure les Aînés.
 - Du matériel doit être conçu précisément pour les Aînés expliquant ce qu'est le cannabis et pourquoi il a été légalisé.
 - Les Aînés doivent participer à la prise de décisions, à l'éducation et aux programmes relatifs au cannabis et à la santé mentale, et être invités à discuter avec les jeunes concernant la consommation de cannabis.
 6. Bien qu'il soit légal, le cannabis n'est pas nécessairement disponible à Inuit Nunangat.
 - Les obstacles à l'accès au marché légal sont nombreux : certaines communautés n'offrent aucune boutique, ou encore les boutiques sont trop éloignées, et il est impossible d'échanger des marchandises contre du cannabis ou d'en faire l'achat en ligne (aucun accès Internet ou carte de crédit).
 - Même si le marché illégal vend plus cher, il est plus accessible, mais peut entraîner d'autres problèmes.

7. La stigmatisation est répandue :

- elle affecte la façon dont la consommation de cannabis est perçue et signalée.
- Les solutions ou les approches axées sur la consommation de cannabis doivent tenir compte des traumatismes et de la culture.
- La stigmatisation est un obstacle aux discussions sur la consommation responsable et la réduction des préjudices, surtout lorsque vient le temps de sensibiliser les jeunes.

8. Il est important de comprendre les préjudices et les avantages potentiels de la consommation de cannabis.

- Les préjudices perçus incluent les suivants : (1) les impacts sur les familles sont nombreux ; (2) la consommation a augmenté depuis la légalisation ; (3) les gens croient que parce que le cannabis est légal, il doit être sécuritaire ; (4) davantage de cas de psychose et de schizophrénie ont été dénombrés depuis la légalisation ; et (5) l'acceptabilité est accrue chez les jeunes, qui sont témoins de la consommation de cannabis ou qui en consomment eux-mêmes en compagnie de membres de leur famille.
- Les avantages perçus incluent les suivants : (1) le cannabis est moins nocif que d'autres substances ; (2) il peut avoir un impact positif sur les relations et les finances puisque le cannabis est moins dispendieux que l'alcool ; (3) la légalisation a permis aux jeunes de mieux comprendre cet enjeu ; (4) la charge de travail de la police et de la GRC est réduite ; et (5) la qualité du cannabis légal est supérieure.

Questions de recherche

Les participants voulaient davantage de renseignements sur (1) la consommation de cannabis comme moyen de réduction des préjudices (par rapport à d'autres substances), (2) les différentes variétés de cannabis et leurs usages, (3) les méthodes de consommation, (4) les effets à long terme de la consommation de cannabis, et (5) les impacts de la consommation sur la grossesse et l'allaitement. Au terme de la discussion, les participants ont travaillé à la formulation des questions de recherche suivantes :

- Comment la consommation de cannabis est-elle perçue dans les différents groupes démographiques ?
- Quels sont les risques associés à la consommation de cannabis ?
- Quels sont les effets bénéfiques potentiels associés à la consommation de cannabis ?
- Quelles sont les répercussions générales de la consommation et de la légalisation du cannabis dans les différentes collectivités ?
- Quelles sont les tendances générales de consommation dans les différentes régions ?

Futurs besoins

1. Les communautés veulent des renseignements sur le cannabis qui sont beaucoup plus généraux, notamment sur son lien avec la santé mentale.
2. Les programmes et la recherche sur le cannabis doivent être ancrés dans la culture et la langue locales, ainsi que dans des déterminants sociaux de la santé comme le logement. Ils doivent aussi

tenir compte du contexte communautaire — notamment les traumatismes et les expériences vécues — et refléter les différences entre les régions.

3. On note un intérêt considérable pour les approches axées sur la réduction des préjudices, notamment la consommation de cannabis comme substitut à d'autres substances (p. ex. l'alcool). Toutefois, cette avenue doit être étudiée attentivement afin que tous les préjudices et bénéfices potentiels soient connus et que l'approche puisse être adaptée à la personne.
4. Une stratégie globale sur le cannabis, semblable à la stratégie de réduction du tabagisme, est requise. Une grande partie de l'information contenue dans le présent rapport sommaire peut être utilisée pour étayer une telle stratégie.
5. Les participants ont dit avoir besoin de plus d'occasions de se réunir et d'échanger des connaissances sur le cannabis et la santé mentale.



Commission de
la santé mentale
du Canada

Mental Health
Commission
of Canada



Commission de la santé mentale du Canada

Bureau 1210, 350 rue Albert
Ottawa, ON K1R 1A4

Tel : 613.683.3755
Fax : 613.798.2989

infocsmc@commissionsantementale.ca
www.commissionsantementale.ca

[@CSMC_MHCC](https://twitter.com/CSMC_MHCC) [f/theMHCC](https://www.facebook.com/theMHCC) [/1MHCC](https://www.youtube.com/channel/UC1MHCC) [@theMHCC](https://www.instagram.com/theMHCC)

[in/Commission de la santé mentale du Canada](https://www.linkedin.com/company/Commission-de-la-santé-mentale-du-Canada)